

Résultats annuels 2024 du groupe RATP

Forte croissance de l'activité, nette progression des résultats financiers et extra-financiers

- **Forte dynamique de croissance : hausse de +10 % du chiffre d'affaires consolidé, à 7,1 Md€**, tirée par l'augmentation de l'offre de transport et l'amélioration de la production en Île-de-France, et le développement des filiales en France et à l'international (démarrage commercial du métro de Riyadh, croissance organique des contrats en portefeuille et nouveaux contrats, en France et aux Etats-Unis).
- **Progression de la performance opérationnelle : amélioration de +73 M€ du résultat opérationnel courant, à 167 M€**, grâce au redressement des résultats de l'EPIC et RATP Dev.
- **Résultat net part du Groupe de 204 M€, contre -109 M€ en 2023**. Hors impact exceptionnel de l'apport d'actifs fonciers et immobiliers réalisé par la RATP à sa filiale HLM RATP Habitat¹, **le résultat net progresse de +85 M€ en 2024**.
- **Record historique d'investissements en Île-de-France : 2,5 Md€ (+5,7 % vs 2023)** ont été investis en 2024 pour développer, moderniser, entretenir les réseaux, et améliorer la qualité de service, avec le soutien d'Île-de-France Mobilités et de la Société des Grands Projets (SGP).
- **Trajectoire d'endettement maîtrisée à 5,7 Md€**, en hausse de +128 M€ par rapport à 2023. Amélioration des ratios de soutenabilité : **gearing** (dette nette rapportée aux capitaux propres) **ramené à 1,06x** contre 1,09x fin 2023 et **levier** (dette nette rapportée à l'EBITDA) à **7,5** contre 8,5 en 2023.
- **Une performance extra-financière qui continue de progresser :**
 - réduction de -29 % des émissions de GES associées aux consommations d'énergie par rapport à 2019, en ligne avec notre objectif 2027 (-43%) ;
 - 72 % de bus propres (électriques, biométhane, hybrides) en Île-de-France, contre 59% en 2023 ;
 - 92 % du chiffre d'affaires du groupe RATP provient d'activités ayant un impact positif sur l'environnement (éligibles) et 42,8 % sont alignés sur les objectifs de la taxonomie verte européenne².

¹ RATP Habitat, bien que détenue à 100% par la RATP, n'est pas consolidée dans les comptes du Groupe du fait de son statut de société HLM (soumission à un cadre réglementaire strict qui limite la distribution de bénéfices et les conditions de liquidation, restriction sur les conditions d'utilisation et de cession des actifs (logements conventionnés), soumis à de fortes restrictions sur leur utilisation et leur cession.

² La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités « vertes ». Une activité est dite « éligible » si elle résulte de produits ou services associés à des activités contribuant aux six objectifs environnementaux définis par le règlement taxonomie de la Commission européenne. Une activité éligible devient « alignée » si elle contribue substantiellement à l'un des objectifs environnementaux de la taxonomie sans porter de préjudice aux autres objectifs environnementaux, selon des critères techniques précisés par la réglementation, tout en respectant les garanties sociales minimales (droits humains, lutte anticorruption, bonnes pratiques en matière de fiscalité et droit de la concurrence).

Le Conseil d'Administration de la RATP, réuni le 7 mars 2025 sous la présidence de Jean Castex, Président-directeur général de l'entreprise, a examiné les comptes consolidés du groupe RATP et les comptes sociaux de l'EPIC, au 31 décembre 2024.

Jean Castex, Président-directeur Général du groupe RATP, a déclaré : « Nos résultats 2024, avec un chiffre d'affaires en forte croissance, un résultat opérationnel courant en progression, un endettement maîtrisé et une amélioration de notre performance extra-financière témoignent de la pertinence et du succès de notre stratégie.

En 2024, le groupe RATP a tenu ses engagements et relevé avec succès les multiples défis d'une année exceptionnelle à tous égards. Grâce à la mobilisation et à l'engagement total de nos agents, nous avons mis en service dans les délais trois extensions majeures du réseau francilien, avec les prolongements du tramway T3b et des lignes 11 et 14 du métro. Nous avons réalisé un record historique d'investissements en Île-de-France, restauré un niveau de production élevé, amélioré la qualité du service sur tous les réseaux, et pleinement réussi l'accueil des Jeux de Paris 2024. Nos filiales ont poursuivi avec succès leur développement : en Île-de-France, nous avons remporté deux des trois premiers lots attribués par Île-de-France Mobilités sur le réseau bus parisien, ainsi que le contrat d'exploitation des tram-trains T12 et T13 ; nous avons également gagné de nombreux contrats d'exploitation en France, dont celui des réseaux ferrés de Lyon, doublant ainsi notre part de marché, et à l'étranger, notamment à Singapour et aux Etats-Unis. Enfin, avec le redressement et la cession de nos activités de bus londoniennes, et la croissance de nos activités de rail urbain, notamment au Moyen Orient et en Asie-Pacifique, nous pouvons engager une nouvelle phase de croissance rentable. »

Principaux indicateurs de performance financière du groupe RATP

| En millions d'euros | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2024/2023 | |
|---|-------|-------|-------|---------------------|--------|
| | | | | en M€ | En % |
| Chiffre d'affaires consolidé | 6 076 | 6 512 | 7140 | 628 | +9,6 % |
| Résultat opérationnel (EBIT) | 193 | 107 | 403 | 296 | +277% |
| Résultat opérationnel courant | 234 | 94 | 167 | 73 | +78% |
| Résultat Net Part du Groupe (RNPG) | -26 | -109 | 204 | 313 | +287% |
| RNPG hors apport d'actifs à RATP Habitat | -26 | -109 | -25 | 84 | +77% |
| Capacité d'autofinancement | 994 | 834 | 952 | 118 | +14% |
| Dette nette au 31 décembre | 5 536 | 5 552 | 5 681 | 128 | +2% |

Principaux indicateurs de performance extra-financière du groupe RATP

| | Résultat 2024 | Variation / 2023 | Commentaire et ambition |
|--|------------------------------|-------------------------|---|
| Performance environnementale | | | |
| <i>Réduction des émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations d'énergie, par rapport à 2019 (%)</i> | -29% (-115 642 tCO2e) | Quasi-stabilité vs 2023 | Quasi-stabilité par rapport à 2023, malgré un renforcement de l'offre de transport de 11% sur la même période. En ligne avec notre objectif de réduction validé par le SBTi (trajectoire 1,5°C), - 43 % d'émissions de GES en valeur absolue d'ici fin 2027 par rapport à 2019. |
| <i>Consommation totale d'énergie tout usage et tout type d'énergie (GWh)*</i> | 3 476 | +5% vs 2023 | Faible augmentation au regard de l'augmentation de l'offre sur les réseaux du Groupe |
| <i>Part de bus hybrides, électriques ou BioGNV dans la flotte francilienne</i> | 72% | 59% en 2023 | 100% en 2025 dans le cadre du programme Bus 2025 |
| <i>Part du chiffre d'affaires aligné (taxonomie) ***</i> | 42,8 % | 41,5 % en 2023 | Alignement à la taxonomie au titre de l'atténuation du changement climatique |
| performance sociétale | | | |
| <i>Montant des achats solidaires</i> | 4,4 M€ | +10% vs 2023 | Engagement renforcé pour des approvisionnements issus de l'économie sociale et solidaire, et une main d'œuvre issue des secteurs de l'insertion et du handicap |
| <i>Taux de lignes métro et RER certifiées CAP Handéo Services de mobilité</i> | 100% | Stabilité vs 2023 | Garantir une prise en charge adaptée aux personnes en situation de handicap sur nos réseaux |
| <i>Temps moyen de présence journalière des agents de sécurité sur les réseaux</i> | 652 h par équipe et par jour | +17% vs 2023 | Outre la nécessité de sécurisation exceptionnelle pour les Jeux de Paris 2024, engagement accru pour renforcer la sécurité des usagers et leur sentiment de sécurité sur nos réseaux |
| performance sociale | | | |
| <i>Nombre de salariés en situation de handicap**</i> | 2 668 | +14% vs 2023 | Engagement du Groupe en faveur de l'accessibilité à l'emploi et du maintien dans l'activité des personnes en situation de handicap. |

Les indicateurs portent sur le périmètre RATP (EPIC) sauf mention contraire.

* : périmètre RATP, RATP Dev et RATP Solutions Ville

** : périmètre RATP et RATP Dev

*** : périmètre RATP, RATP Dev, RATP Cap Île-de-France, RATP Solutions Ville

Faits marquants de l'exercice 2024

- **Jeux de Paris 2024** : mobilisation exceptionnelle et réussie du groupe RATP pour assurer le transport des spectateurs et des athlètes, avec un plan de transport renforcé. 30 000 agents

opérationnels mobilisés, aidés de 2 700 volontaires de toute l'entreprise. Un héritage important et durable pour les Franciliens, avec des progrès dans l'organisation qui vont être pérennisés : 3 lignes prolongées, amélioration de la gestion des flux avec le PC canalisation, de la gestion des colis abandonnés avec le doublement des équipes cynotechniques, des écrans d'information voyageurs modernisés (Panam, Syspad), une accessibilité renforcée pour les déficients sensoriels (sonorisation du nom des stations sur 2 lignes de métro jusqu'ici non-sonorisées, ainsi qu'une 3^{ème} ligne fin janvier 2025).

- **Mise en service d'extensions majeures du réseau francilien** : prolongement du tramway T3b à Porte Dauphine en avril (3,2 km), prolongements des lignes 11 à Rosny-Bois-Perrier (6 km) et 14 à St Denis-Pleyel et Aéroport d'Orly (15,6 km) en juin.
- Achèvement en janvier 2024 de **l'automatisation de la ligne 4** du métro.
- Introduction des **nouvelles rames TW20 sur le tramway T1** en décembre.
- **Progression de +4,3 % du trafic voyageurs en Île-de-France**, à 3 108 millions de voyages sur l'année. Le trafic est notamment porté par la nette remontée de la production sur les réseaux bus et métro, les prolongements de lignes, et l'effet de retournement des événements défavorables de 2023 (grèves et émeutes urbaines). Il reste toutefois inférieur en moyenne de -10% à son niveau pré-covid, du fait de l'installation durable du télétravail et du report vers les mobilités douces, avec une forte variabilité selon les jours de la semaine : le week-end, la fréquentation a retrouvé son niveau de 2019.
- **Nette amélioration de la production sur l'ensemble des réseaux en Île-de-France.**
- **Satisfaction des voyageurs en progression** sur le réseau RATP, à 86,9% contre 85,9% en 2023.
- **Succès commerciaux majeurs de nos filiales** :
 - **RATP Cap Île-de-France** a remporté 2 lots sur 3 (Boucle Nord de Seine - lot 42 - et Boucles de Marne - lot 45) de la première vague de mise en concurrence du réseau de bus parisien, et le contrat d'exploitation des lignes de tram-train T12 (Massy – Evry – Courcouronnes) et T13 (Saint-Germain-en-Laye – Saint-Cyr) ;
 - **RATP Dev** :
 - **gain de nombreux contrats d'exploitation en France** : réseaux ferrés (métro, tramway, funiculaires et liaison aéroport) et navettes fluviales de Lyon, réseaux de transport de Bayonne et du littoral basque, de Quimper, Saintes Grandes Rives, Brive, Caen la mer, Narbonne ou encore Ardenne Métropole ;
 - **et à l'international** : réseaux de Winston-Salem en Caroline du Nord, de Visalia en Californie, ligne de métro automatique Jurong Region Line à Singapour, en partenariat avec SBS Transit ;
 - **extension des réseaux exploités à l'international**, avec la mise en service commercial des lignes 1 et 2 du métro de Riyadh, des lignes T3 et T4 du tramway de Casablanca et l'extension de la ligne 3 du métro du Caire ;
 - **RATP Maintenance Services**, filiale de maintenance multi-technique, a remporté trois contrats avec le Groupe ADP pour la maintenance des ascenseurs, des monte-charges et des appareils translateurs des aéroports d'Orly et de Roissy Charles-de-Gaulle.

- **Cession par RATP Dev de son activité bus à Londres à First Group** (transaction finalisée le 28 février 2025). Cette transaction marque une étape stratégique importante pour RATP Dev, qui va désormais concentrer ses ressources sur sa stratégie de développement dans le rail urbain, notamment sur les projets de métro automatique et de rail régional capacitaire, ainsi que sur les marchés où elle dispose d'une présence multimodale significative.
- **Apport d'actifs fonciers et immobiliers par la RATP à sa filiale de logement social RATP Habitat**, afin de renforcer ses fonds propres et soutenir son effort de développement de nouveaux logements pour les personnels. La plus-value comptable enregistrée impacte de 229 millions d'euros le résultat net de l'EPIC et du Groupe.
- Déploiement par **RATP Solutions Ville** du réseau de fibre optique sur le prolongement de la ligne 14 Sud avec un déploiement réussi pour l'échéance des Jeux de Paris 2024 (RATP Connect), et livraison de 59 logements familiaux à Fontenay Dalayrac et Drancy, ainsi que 110 logements dans une résidence étudiante à Clichy (RATP Habitat).
- **Ouverture du capital de Systra**, 3^e acteur mondial de l'ingénierie du transport ferroviaire et urbain, pour soutenir sa stratégie de développement : la RATP a cédé 23,4 % du capital de Systra aux fonds Latour Capital et Fimalac. Les groupes RATP et SNCF conservent chacun 20 % du capital.
- Adoption en décembre du **Plan d'entreprise Ambition 2030**.

Une performance financière en amélioration : analyse des résultats consolidés du groupe RATP

Le groupe RATP opère sur des marchés en forte croissance, portés par le développement des modes de transport décarbonés, en France comme à l'international.

1. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe progresse de 9,6 % (+ 628 millions d'euros) par rapport à l'année précédente, à 7,1 milliards d'euros.

L'activité de l'EPIC RATP s'inscrit en hausse de **8,8 %** (+418 M€), soutenue par le développement de l'offre de transport (extensions des lignes de métro 11 et 14 et du tramway T3b, plan de transport renforcé pour les Jeux de Paris 2024), le net redressement de la production, l'indexation sur l'inflation des rémunérations versées par l'autorité organisatrice, et l'amélioration des recettes publicitaires.

Le développement des filiales s'accélère, avec une croissance de **12,1%** (+13 % hors effet de conversion des devises), portée notamment par le démarrage commercial du métro de Riyadh, la croissance organique des contrats en portefeuille et les effets en année pleine des contrats remportés en 2023 en France et aux Etats-Unis.

La contribution des filiales au chiffre d'affaires du Groupe représente **2 milliards d'euros**, soit **27,4 %** du chiffre d'affaires consolidé, contre 26,8 % fin 2023.

Tous les segments d'activité du Groupe sont en croissance :

- l'activité de Mobilités urbaines (5,7 milliards d'euros, soit 80 % du chiffre d'affaires consolidé) est en hausse de +10 % ;
- l'activité de Gestionnaire d'infrastructures (1,2 milliard d'euros, 17 % du chiffre d'affaires consolidé) progresse de +8 % ;
- les autres activités (Sûreté, services urbains, immobilier, billettique et digital, etc.) (0,2 milliard d'euros, 4 % du chiffre d'affaires consolidé) augmentent de +7 %.

2. Le résultat opérationnel (EBIT) courant (hors éléments exceptionnels) consolidé s'établit ainsi à 167 millions d'euros, en amélioration de 73 millions d'euros par rapport à 2023.

- **Les résultats de l'EPIC**, bien que toujours pénalisés par l'insuffisance de couverture de l'évolution des prix par les indices contractuels, bénéficient de l'amélioration de la production du service, permise par un volume important de recrutements (3 650 embauches en CDI en 2024) et par la baisse de l'absentéisme maladie (-2,5 jours par agent), de la poursuite de l'effort de productivité et de la détente des prix de l'énergie, qui compensent le retournement des facteurs favorables enregistrés sur l'exercice 2023 (aide Covid de 50 millions d'euros versée par l'Etat en décembre 2023 et régularisations de charges sociales). **Le résultat opérationnel courant de l'EPIC RATP s'établit ainsi à 199 millions d'euros, contre 119 millions d'euros en 2023.**
- **Le résultat opérationnel courant des filiales reste globalement stable, à -32 millions d'euros.** La nette amélioration des performances de RATP Dev à l'international, avec le démarrage commercial du métro de Riyadh, et la plus-value dégagée dans le cadre de l'ouverture du capital de Systra permettent de compenser les impacts de l'intensification de la concurrence sur le Sightseeing à Londres et des difficultés rencontrées sur certains contrats en Île-de-France.

3. Au global, le résultat opérationnel (EBIT) progresse fortement, à 403 millions d'euros, contre 107 millions d'euros en 2023, porté à la fois par l'amélioration de la performance opérationnelle de l'EPIC RATP et de RATP Dev, et par des opérations exceptionnelles, notamment l'apport d'actifs à RATP Habitat.

Les résultats sont fortement contrastés entre les différents segments d'activité du Groupe :

- **le résultat opérationnel de l'activité de Mobilités urbaines est déficitaire, à -158 millions d'euros hors apport d'actifs à RATP Habitat**, contre -170 millions d'euros en 2023. Cette situation est principalement liée à l'insuffisance de couverture des charges d'exploitation de la RATP par les rémunérations contractuelles versées par Île-de-France Mobilités ;
- **l'activité de Gestionnaire d'infrastructures est bénéficiaire, avec un résultat opérationnel de 278 millions d'euros**, contre 283 millions d'euros en 2023. Ces bénéfices sont intégralement affectés au financement des investissements en infrastructures ;
- **les autres activités (sûreté, services urbains, immobilier, billettique et digital, etc.) dégagent un EBIT de 53 millions d'euros**, contre -5 millions d'euros en 2023, grâce notamment à la plus-value dégagée sur la cession des titres détenus par la RATP dans Systra.

4. Le résultat net part du Groupe s'établit à 204 millions d'euros, contre -109 millions d'euros en 2023. Corrigé de l'impact exceptionnel d'un apport d'actifs fonciers et immobiliers de la RATP à RATP Habitat (+229 millions d'euros), filiale non consolidée du groupe RATP, **il progresse de +85 millions d'euros.**

- **Hors impact de l'apport d'actifs à RATP Habitat, le résultat net de l'EPIC RATP s'établit à un niveau proche de l'équilibre (55 millions d'euros en normes IFRS, 31 millions d'euros en normes comptables françaises).**
- **Le résultat net des filiales s'améliore de 48 millions d'euros, grâce à l'amélioration des résultats de RATP Dev, mais demeure déficitaire, à -80 millions d'euros.** Il est resté pénalisé en 2024 par les difficultés rencontrées sur certains contrats en Île-de-France et à Londres, sur l'activité de bus touristiques, et par l'absence de rémunération de l'activité de distribution de titres de transport réalisée pour le compte d'Île-de-France Mobilités sur l'application Bonjour RATP.

5. Un record historique d'investissements pour le groupe RATP à 2,7 Md€, dont 2,5 Md€ investis en Île-de-France

La RATP s'est fortement mobilisée pour réussir les mises en service majeures de nouvelles infrastructures attendues en 2024 et mettre en œuvre le programme d'investissements de 8,5 milliards d'euros contractualisé avec Île-de-France Mobilités pour la période 2021-2024.

La RATP a réalisé ainsi **2 503 millions d'euros d'investissements en Île-de-France** (dont 510 millions d'euros en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte de la Société du Grand Paris au titre du prolongement de la ligne 14 au Sud), soit une hausse de +5,7 % par rapport à 2023. Les jalons majeurs du 1^{er} semestre (mises en service du prolongement du tramway T3b et des lignes 11 et 14), très attendus dans la perspective des Jeux de Paris 2024, ont été franchis dans les délais attendus.

- **1 449 millions d'euros pour moderniser le réseau et entretenir les infrastructures :**
 - Modernisation du réseau métro (355 millions d'euros), avec les programmes MP14 et MF19, l'automatisation de la ligne 4 (finalisée en décembre 2023), la modernisation de la ligne 6 avec l'arrivée des rames MP89, et la rénovation des trains MF77 de la ligne 8 ;
 - Modernisation du réseau RER (187 millions d'euros) : poursuite du projet d'acquisition des futurs MI20 pour le RER B, rénovation des rames du MI2N ;
 - Transformation du réseau Bus (361 millions d'euros) : adaptation des centres bus à la transition énergétique, achat de bus électriques et au biogaz, projets SI commandés par Île-de-France Mobilités pour assurer la continuité de service dans un environnement multi-opérateurs ;
 - Modernisation du réseau Tramway : remplacement des rames du T1 (projet TW20, 97 millions d'euros), modernisation des infrastructures et systèmes télécom et de conduite (449 millions d'euros).
- **899 millions d'euros pour prolonger les lignes de métro et de tramway :**
 - 798 millions d'euros pour des projets de développement des infrastructures, avec notamment les prolongements de la ligne 11 à Rosny-Bois-Perrier, de la ligne 14 vers St-Denis Pleyel et Orly ;
 - 16 millions d'euros pour le développement des correspondances de la ligne 15, et l'aménagement du pôle de Val-de Fontenay ;
 - 85 millions d'euros pour le projet de prolongement du tramway T1 à Val de Fontenay et du tramway T3b à Porte Dauphine.
- **155 millions d'euros pour améliorer le confort des voyageurs :** les investissements sont portés notamment par une forte dynamique des **projets de modernisation des espaces voyageurs sur les réseaux métro et RER** (113 millions d'euros) : projet Symphonie (outil de supervision pour améliorer la qualité de service dans les espaces), nouveaux écrans d'affichage Syspad et Panam et outil TradVia pour améliorer l'information des voyageurs, rénovation de stations et de gares RER (Auber, Gare de Lyon, Nation, Saint-Michel et Charles de Gaulle-Etoile), renouvellement des outils de billettique (vente en mobilité, renouvellement de 100 automates de vente, et des lignes de contrôle à Montparnasse), et investissements d'amélioration de l'accessibilité (nouveaux escaliers mécaniques à place d'Italie) et de la sûreté des réseaux (modernisation du centre d'état-major et du SI de supervision).
- **Enfin, 161 millions d'euros** ont été investis en 2024 par les filiales du Groupe, dont près de 65% en France.

Au global, les investissements consolidés du groupe RATP s'établissent à 2,664 milliards d'euros, en augmentation de +4,7 % par rapport à 2023.

6. Un endettement net maîtrisé malgré un haut niveau d'investissement, des ratios financiers solides

La dette nette consolidée s'établit à 5,681 milliards d'euros, en augmentation de +2,3% par rapport à fin 2023. La capacité d'autofinancement (899 M€) reste en effet insuffisante pour financer les investissements sur fonds propres (1 055 M€). Le produit de cession perçu dans le cadre de la cession des parts de la RATP dans Systra permet de compenser la hausse du BFR d'investissement, pénalisé par des effets calendaires.

La RATP poursuit activement sa stratégie de diversification de ses sources de financement. En 2024, la RATP a levé un total de 700 millions d'euros sur les marchés obligataires, à travers deux opérations : une émission obligataire en francs suisses équivalente à 200 millions d'euros après couverture de change, d'une durée de 12 ans, assortie d'un taux de 3,34 % ; une émission de 500 millions d'euros d'obligations vertes à 10 ans, au taux de 3,31 %. Le succès de cette opération, souscrite près de dix fois, témoigne de la confiance des investisseurs dans la solidité du crédit de la RATP et de la crédibilité de son ambition RSE. A travers cette troisième émission d'obligations vertes, la RATP réaffirme son plein engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique et sa volonté de mener une politique d'investissement cohérente avec sa trajectoire ambitieuse de décarbonation.

La soutenabilité de la dette s'est améliorée en 2024, avec une détente du *gearing* (ratio dette nette / capitaux propres) à 1,06x vs 1,09x fin 2023, et du levier (ratio dette nette / EBITDA) à 7,5x contre 8,5x fin 2023.

La notation de crédit de la RATP est solide et alignée sur celle de l'émetteur souverain. En octobre 2024, l'agence Fitch a révisé sa perspective pour l'Etat français ainsi que pour l'ensemble des entités publiques, faisant passer la RATP de « AA- perspective stable » à « AA- perspective négative ». En décembre 2024, l'agence Moody's a abaissé la notation de la RATP de « Aa2 perspective négative » à « Aa3 perspective stable », à la suite de la révision de la note souveraine, elle-même ramenée de « Aa2 perspective négative » à « Aa3 perspective stable ».

Performance sociétale et environnementale : un groupe RATP résolument engagé dans la transition écologique et l'amélioration de la qualité de vie de ses usagers et de ses collaborateurs

En cohérence avec sa raison d'être « S'engager chaque jour pour une meilleure qualité de ville », le groupe RATP a confirmé son engagement en faveur d'une mobilité plus sûre, plus durable et plus inclusive.

- **L'accidentalité sur nos réseaux³ poursuit sa diminution**, avec une baisse de 16% sur les réseaux ferrés et de 4 % sur le réseau bus. Cette amélioration résulte d'une politique de prévention renforcée et d'une surveillance accrue.
- **La satisfaction des usagers des réseaux RATP s'établit à 86,9 %**, en hausse de 1 point par rapport à 2023, portée par l'amélioration des interactions avec les agents et une information voyageurs plus fluide en cas de perturbation.
- **L'accessibilité de nos réseaux progresse**, avec l'extension du nombre de lignes de bus adaptées aux usagers en fauteuil roulant, le déploiement du plan de renforcement de l'accessibilité pour les déficients sensoriels et la mécanisation des accès (2 escaliers roulants inaugurés Place d'Italie).

³ L'indicateur mesure le nombre d'accidents (provoquant des atteintes à l'intégrité des personnes ou des dommages matériels) rapporté au million de km commerciaux pour les réseaux ferrés (périmètre EPIC RATP + réseaux français de RATP Dev) et le nombre d'accidents pour 100 000 km commerciaux pour le réseau Bus (périmètre EPIC RATP).

- **Les émissions de gaz à effet de serre de la RATP ont baissé de 29 % depuis 2019, en ligne avec l'objectif de -43 % d'ici 2027.** Cette réduction des émissions repose notamment sur la transition énergétique du réseau bus de la RATP en Île-de-France, qui compte désormais plus de 2 300 véhicules propres (soit 72% de la flotte), dont 1 000 électriques et 1 300 au biométhane.
- **La consommation totale d'énergie du groupe RATP** (en GWh), bien qu'en augmentation du fait de la croissance de l'offre de transport (+11 % en 2023 en Île-de-France), reste maîtrisée, avec une progression limitée à +5 % en 2024. L'entreprise poursuit un plan d'action structuré autour de quatre axes principaux : le matériel roulant, avec des solutions techniques et des pratiques optimisées ; les bâtiments, à travers une gestion améliorée des équipements et de la consommation ; les infrastructures ferroviaires, via des innovations ciblées ; les espaces voyageurs, en intégrant des initiatives favorisant la sobriété énergétique.
- **Un plan de sobriété hydrique a été lancé en 2024.** Son objectif est de réduire de 10% la consommation d'eau potable de la RATP entre 2022 et 2030, en optimisant les usages et en développant la réutilisation des eaux d'exhaure. Un consortium scientifique, en partenariat avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), explore de nouvelles pistes de valorisation des eaux souterraines.
- **Le groupe RATP a renforcé en 2024 ses actions en faveur de l'économie circulaire au sein de ses activités, avec notamment le lancement de "Quai des Ressources",** une plateforme numérique dédiée au réemploi et à la vente de matériaux issus de ses activités, contribuant ainsi à la réduction des déchets et à la valorisation des ressources.
- **La concentration moyenne de particules de type PM10⁴ dans les stations souterraines du réseau RATP a diminué de 4 %,** grâce à la modernisation du matériel roulant (meilleur freinage électrique), à l'amélioration du renouvellement de l'air à travers le développement de la ventilation et à la fin de plusieurs chantiers. En mars 2024, un Comité des parties prenantes sur la Qualité de l'air a été mis en place pour structurer le dialogue entre institutions publiques, experts et industriels.
- **La féminisation des effectifs a progressé en 2024,** avec 22 % de femmes dans les effectifs du Groupe⁵ et 36% parmi les cadres de direction⁶, confirmant notre engagement en faveur de la diversité. L'indice d'égalité hommes-femmes s'établit à 95/100.
- **Le taux d'absentéisme a reculé à 6,9%⁷** contre 8,0% en 2023, soutenu par des actions d'amélioration des conditions de travail et la mise en place d'un premier accord sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), visant à mieux concilier rythmes professionnels et équilibre personnel. Cette évolution s'accompagne d'une baisse de 5 % des absences pour maladie et de 15 % de celles liées aux accidents du travail, reflétant les efforts engagés en matière de prévention et d'accompagnement. Néanmoins, l'accompagnement des agents confrontés aux agressions demeure un enjeu prioritaire, nécessitant des actions renforcées de prévention.
- **Le taux de fréquence⁸ des accidents du travail a diminué de 10%, passant de 27,2 à 24,4, tandis que le taux de gravité⁹ a baissé de 3,7 à 3,2.** Un programme ambitieux visant à renforcer la culture de sécurité a été lancé pour mieux prévenir les risques professionnels auxquels sont confrontés les agents, complété de dispositifs de réinsertion et de maintien dans l'emploi tels que des ateliers d'échanges entre pairs, les cellules de Prévention et de désinsertion professionnelle.

⁴ PM10 : particules de diamètre inférieur à 10 µm.

⁵ Taux de féminisation mesuré sur le périmètre EPIC RATP + RATP Dev + RATP Solutions Ville.

⁶ Taux de féminisation de l'encadrement mesuré sur le périmètre EPIC RATP + RATP Dev.

⁷ Taux d'absentéisme mesuré sur le périmètre EPIC RATP + RATP Dev.

⁸ Taux de fréquence : nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées

⁹ Taux de gravité : nombre total de jours d'absence pour raison de maladie, d'accidents du travail et d'agressions rapporté au nombre d'heures travaillées, exprimé pour 1 000 heures travaillées.

- Enfin, l'engagement en matière de RSE de la RATP a été une nouvelle fois reconnu par l'Afnor, avec le renouvellement du label « Engagé RSE » au niveau Exemple, confirmant la solidité et la crédibilité de nos démarches.

Au global, le groupe RATP affiche un haut niveau d'éligibilité et d'alignement de ses activités à l'objectif d'atténuation du changement climatique dans le cadre de la taxonomie verte européenne¹⁰, à laquelle le groupe RATP a choisi de se conformer de façon volontaire pour dresser en toute transparence un état des lieux de la durabilité de ses activités et orienter sa politique RSE :

- **92,0% des activités et 87,8% des investissements du groupe RATP contribuent positivement à cet objectif**, des ratios en progression respectivement de 0,3 et 1,4 point par rapport à 2023, soutenus notamment par l'accélération de la transition énergétique de la flotte de bus.
- **42,8% des activités (+1,3 point) et 29,1% des investissements (-0,4 point) sont alignés à l'objectif d'atténuation du changement climatique.** L'alignement des investissements devrait progresser significativement dans les prochaines années, avec l'amélioration de la traçabilité du recyclage des déchets de chantier.

Perspectives 2025

En cohérence avec son plan d'entreprise Ambition 2030, le groupe RATP poursuivra en 2025 ses efforts en vue de faire progresser la qualité du service rendu aux voyageurs, la qualité de vie au travail et l'engagement de ses agents, de réduire l'empreinte environnementale de ses activités tout en renforçant leur résilience au changement climatique, d'améliorer sa performance économique et financière, et de développer son activité en France et à l'international.

Les enjeux prioritaires de l'année 2025 seront :

- la poursuite des investissements de modernisation des réseaux (matériels roulants, systèmes d'exploitation, ateliers de maintenance), avec l'introduction des premières rames MF19 sur la ligne 10 et le déploiement des rames TW20 sur le tramway T1 ;
- la négociation d'un nouveau contrat d'exploitation de l'EPIC avec Île-de-France Mobilités pour la période 2025-2029 ;
- la réussite de la transition en concurrence de l'activité Bus en Île-de-France : déroulement fluide des passations vers les nouveaux opérateurs, sans impact sur la qualité du service rendu aux usagers, et démarrage dès novembre des nouveaux contrats remportés par RATP Cap Île-de-France ;
- le démarrage opérationnel des nouveaux contrats remportés par RATP Dev et RATP Cap Île-de-France, la poursuite du développement commercial des filiales et l'amélioration de leur rentabilité ;
- l'accélération de notre adaptation au changement climatique pour anticiper les risques, sécuriser les infrastructures, et améliorer la résilience du service de transport, ainsi que l'intensification de nos efforts de décarbonation, à travers l'intégration d'un prix interne du carbone pour orienter nos décisions d'investissement vers des solutions plus durables.

¹⁰ La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités « vertes ». Une activité est dite « éligible » si elle résulte de produits ou services associés à des activités contribuant aux six objectifs environnementaux définis par le règlement taxonomie de la Commission européenne. Une activité éligible devient « alignée » si elle contribue substantiellement à l'un des objectifs environnementaux de la taxonomie sans porter de préjudice aux autres objectifs environnementaux, selon des critères techniques précisés par la réglementation, tout en respectant les garanties sociales minimales (droits humains, lutte anticorruption, bonnes pratiques en matière de fiscalité et droit de la concurrence).